

# BILAN ANNUEL 2024

Qualité de l'air  
en Creuse



# Missions et expertise



## **SURVEILLER 24H/24** l'air de votre région

- indice quotidien de l'air
- respect des valeurs réglementaires
- prévision de pic de pollution



## **ÉTUDIER** pour améliorer les connaissances

- caractérisation des particules
- démarche odeurs
- pesticides
- particules ultrafines
- pollens



## **PRÉVOIR** les épisodes de pollution

- exploiter les modèles de prévision
- alerter les autorités
- diffuser les bons gestes



## **ACCOMPAGNER** les décideurs dans leurs plans d'actions

- PPA
- PCAET
- urbanisme



## **INFORMER** pour sensibiliser

- informer au quotidien
- former

Les missions de l'observatoire s'inscrivent dans :  
- Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA)\*  
en cohérence avec le Plan National de Surveillance de la qualité de l'air (PNSQA)

*\*conformément à l'arrêté ministériel du 16 avril 2021*

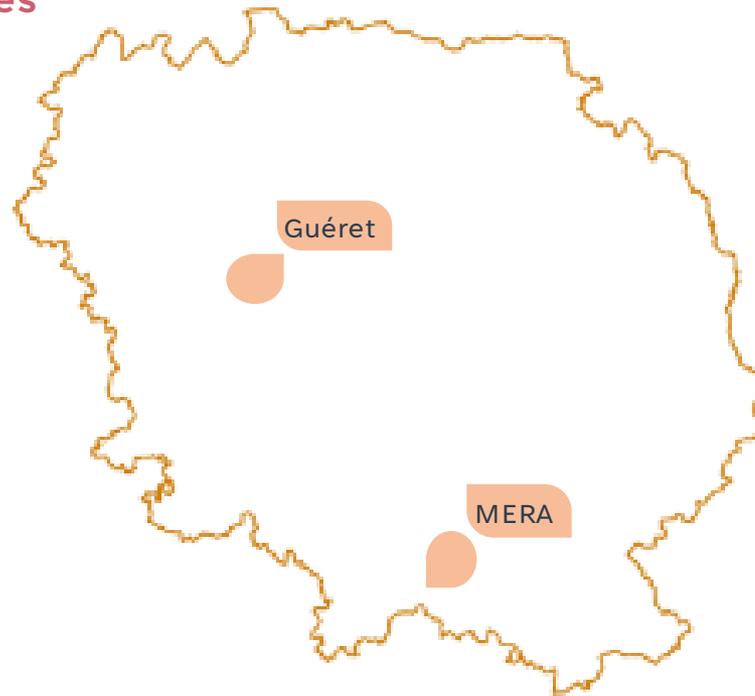




# Les stations fixes du département

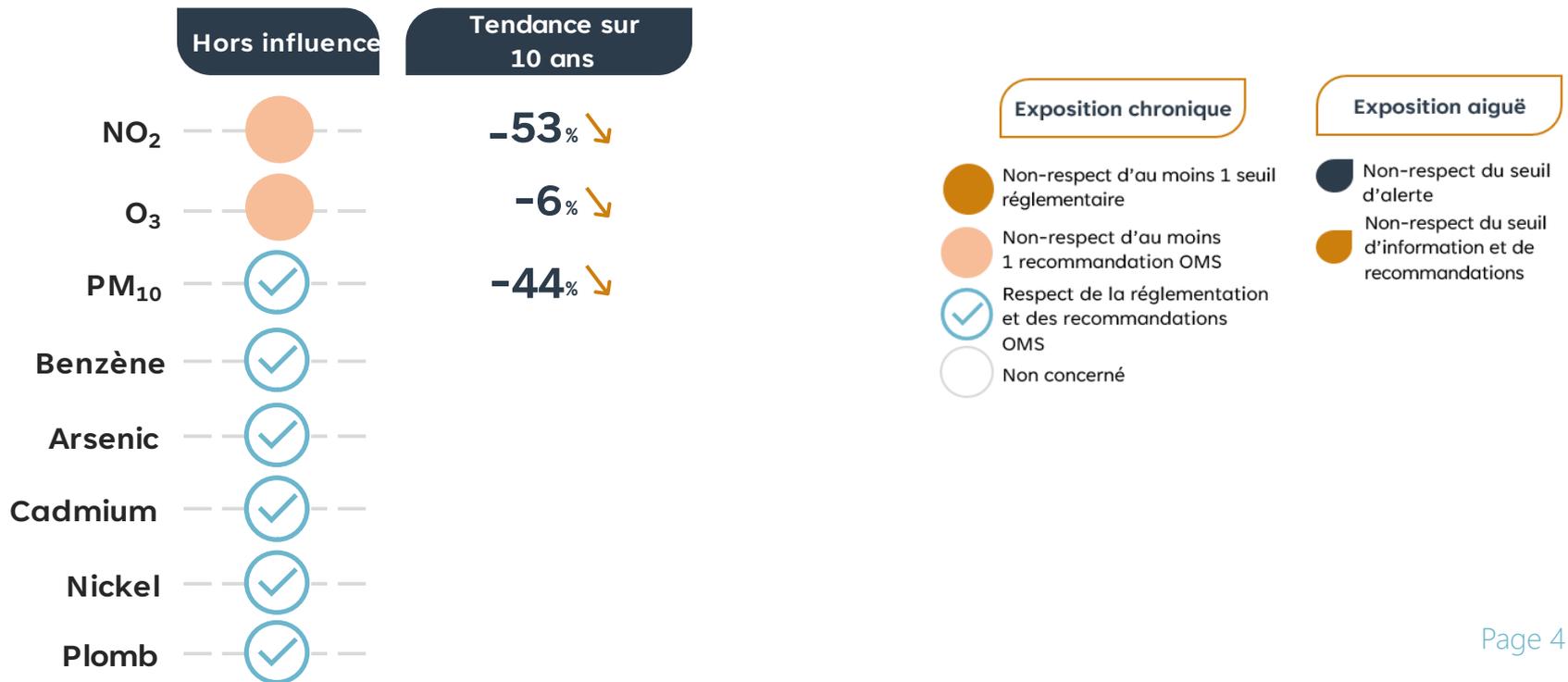
## 2 stations fixes

depuis 1998 Guéret  
depuis 2003 MERA



# Respect des valeurs réglementaires, par type d'exposition

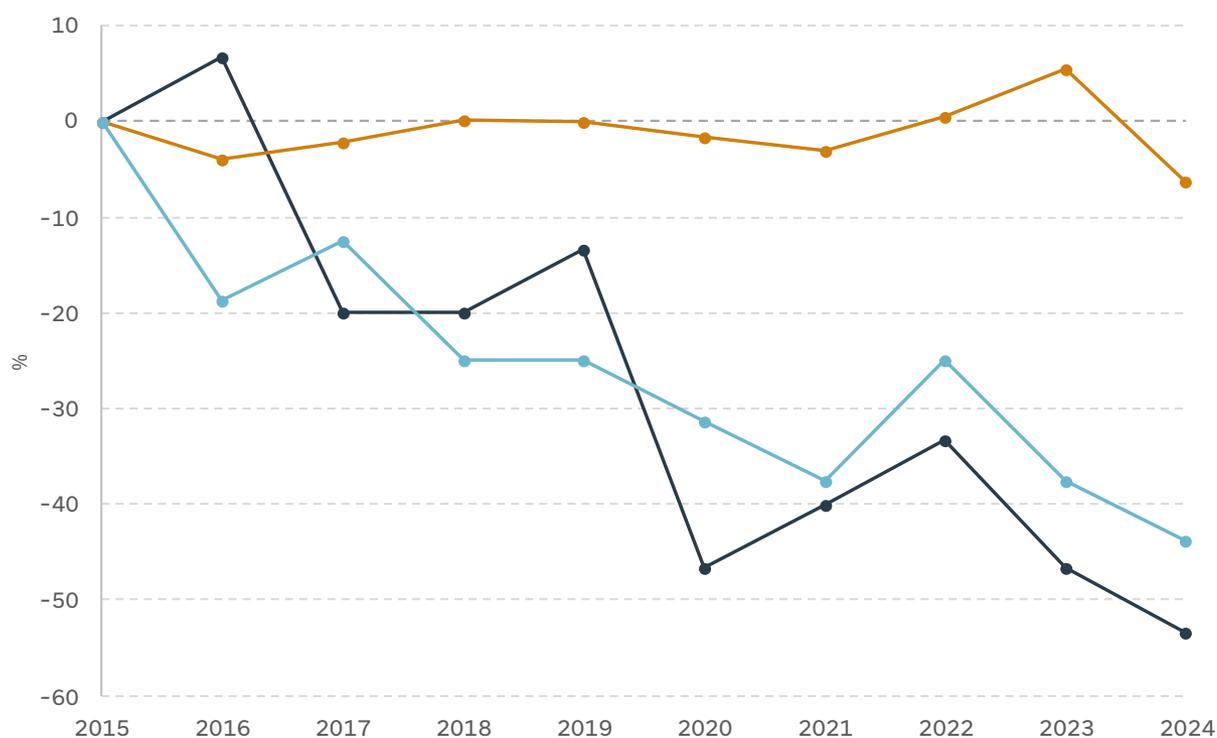
Tous les polluants mesurés





# Tendance d'évolution

## Tous les polluants mesurés



 Evolution moyenne  
2015-2024  
par polluant

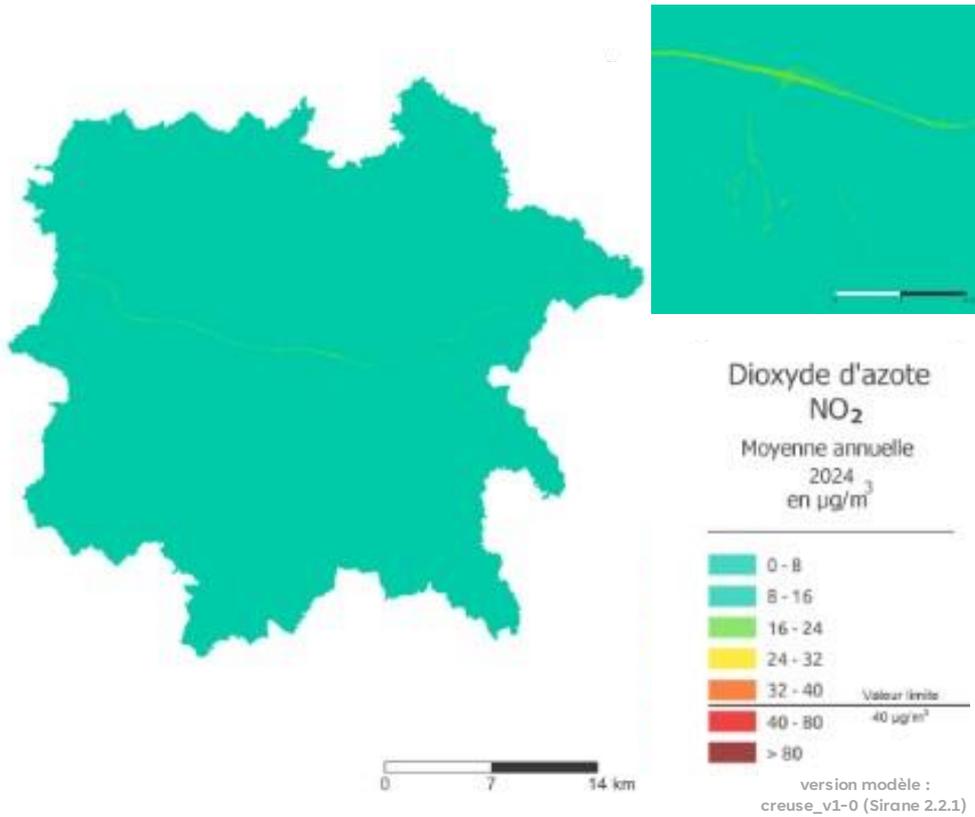




# Zoom sur le dioxyde d'azote NO<sub>2</sub>

## Concentration moyenne annuelle

Grand Guéret



0

40 µg/m<sup>3</sup>/an

habitant exposé au  
dépassement de la **valeur limite**

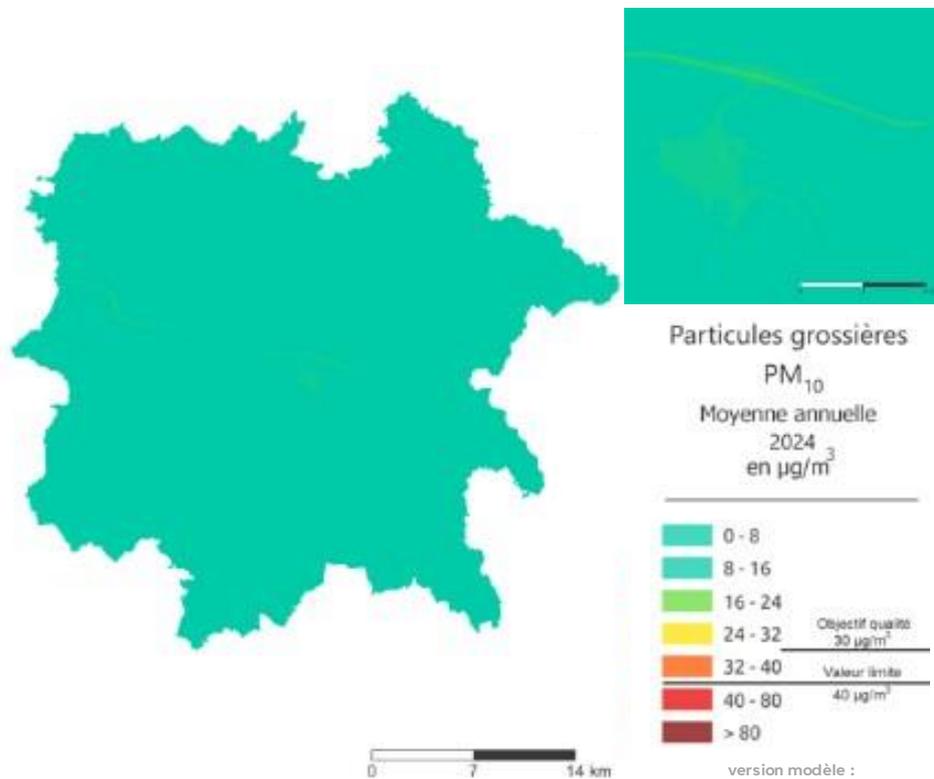




# Zoom sur les particules grossières PM<sub>10</sub>

## Concentration moyenne annuelle

Grand Guéret



0 habitant exposé au dépassement de la **valeur limite** 40 µg/m<sup>3</sup>/an





# Zoom sur les particules fines PM<sub>2,5</sub>

## Concentration moyenne annuelle

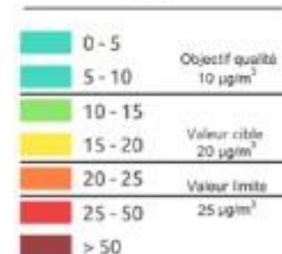
Grand Guéret



0 7 14 km



Particules fines  
PM<sub>2,5</sub>  
Moyenne annuelle  
2024<sup>3</sup>  
en µg/m<sup>3</sup>



version modèle :  
creuse\_v1-0 (Sirane 2.2.1)

0

40 µg/m<sup>3</sup>/an

habitant exposé au  
dépassement de la **valeur limite**





# Zoom sur l'ozone

## 2 seuils réglementaires

**Nombre de jours de dépassement**  
de l'**objectif de qualité**  $120 \mu\text{g}/\text{m}^3/8\text{h}$   
et de la **valeur cible** **25 jours max**

depuis 2013 Dépassements annuels récurrents de l'objectif de qualité.

en 2024 & depuis 2013 Absence d'exposition aiguë à l'ozone : 0 dépassement du Seuil d'information et de recommandations.

### Objectif de qualité & Valeur cible

	2022	2023	2024
Guéret	 12	 5	
MERA	 15	 4	

-  Respect de la réglementation
-  Non-respect de la valeur cible
-  Non-respect de l'objectif de qualité





# Exposition aiguë et épisodes de pollution

	PM <sub>10</sub>	O <sub>3</sub>	SO <sub>2</sub>	NO <sub>2</sub>
Creuse				
Nouvelle-Aquitaine				

 Absence d'épisode de pollution



# Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

## PM10

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. jours > 45 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
23	Guéret	Fond	Urbaine	9	0
Exposition chronique			Valeur limite	● 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	● 18 j max

## NO<sub>2</sub>

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	moy. annuelle	nb. heures > 200 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	nb. jours > 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$
23	Guéret	Fond	Urbaine	7	0	0
			Valeur limite	● 20 $\mu\text{g}/\text{m}^3$	● 3h max	● 18 j max





# Projection Directive européenne : respect des valeurs limites 2030

## Benzène C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	<u>moy.</u> annuelle
23	Guéret	Fond	Urbaine	1

Exposition chronique

Valeur limite ● 3,4 µg/m<sup>3</sup>

## Métaux lourds

Dépt.	Nom station	Influence	Implantation	<u>Pb - moy.</u> annuelle	<u>As - moy.</u> annuelle	<u>Cd - moy.</u> annuelle	<u>Ni - moy.</u> annuelle
23	Guéret	Fond	Urbaine	0	0	0	0

Valeur limite ● 0,5 µg/m<sup>3</sup> ● 6 ng/m<sup>3</sup> ● 5 ng/m<sup>3</sup> ● 20 ng/m<sup>3</sup>



# Synthèse régionale

	Valeur limite <i>à respecter</i>	Valeur cible <i>à respecter dans la mesure du possible</i>	Objectif de qualité	Recommandation OMS	SIR <i>exposition aiguë</i>	SAL
NO <sub>2</sub>	✓	○	○	●	✓	✓
PM <sub>10</sub>	✓	○	✓	●	●	✓
PM <sub>2,5</sub>	✓	✓	✓	●	○	○
O <sub>3</sub>	○	✓	●	●	✓	✓
SO <sub>2</sub>	✓	○	✓	✓	●	✓
CO	✓	○	○	✓	○	○
C <sub>6</sub> H <sub>6</sub>	✓	○	✓	○	○	○
B(a)P	○	✓	○	○	○	○
As	○	✓	○	○	○	○
Cd	○	✓	○	○	○	○
Ni	○	✓	○	○	○	○
Pb	✓	○	✓	✓	○	○

-  Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte
-  Respect de la réglementation et des recommandations OMS
-  Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations
-  Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS
-  Non concerné

-  Les concentrations d'ozone ne parviennent pas à respecter leur objectif de qualité, et ce tous les ans.
-  Plusieurs recommandations OMS non respectées pour 4 polluants surveillés.
-  Aucun dépassement du seuil d'alerte cette année.
-  2 polluants présentent des dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë).



# Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



- ⊗ 14 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour les PM<sub>10</sub> sur 9 stations
- ⊗ dépassements situés entre 51 µg/m<sup>3</sup> et 71 µg/m<sup>3</sup> // seuil fixé à 50 µg/m<sup>3</sup> en moyenne jour
- ⊗ au cours de la période de chauffe



# Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



⊗ 8 dépassements du seuil d'information-recommandations en 2024 (pollution aiguë) pour le SO<sub>2</sub> sur 4 stations

⊗ dépassements situés entre 306 µg/m<sup>3</sup> et 570 µg/m<sup>3</sup> // seuil fixé à 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire

-  Non-respect d'au moins 1 valeur limite ou seuil d'alerte
-  Respect de la réglementation et des recommandations OMS
-  Non-respect d'au moins 1 valeur cible, valeur critique, objectif de qualité ou seuil d'information-recommandations
-  Non-respect d'au moins 1 recommandation OMS
-  Non concerné



# Synthèse régionale : zoom sur les non-respects réglementaires



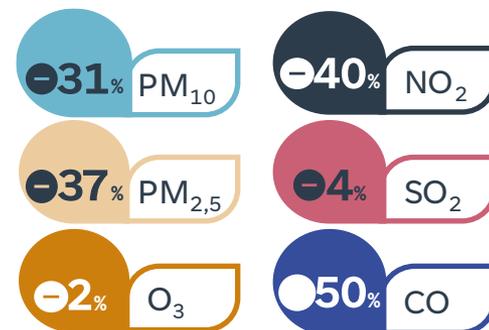
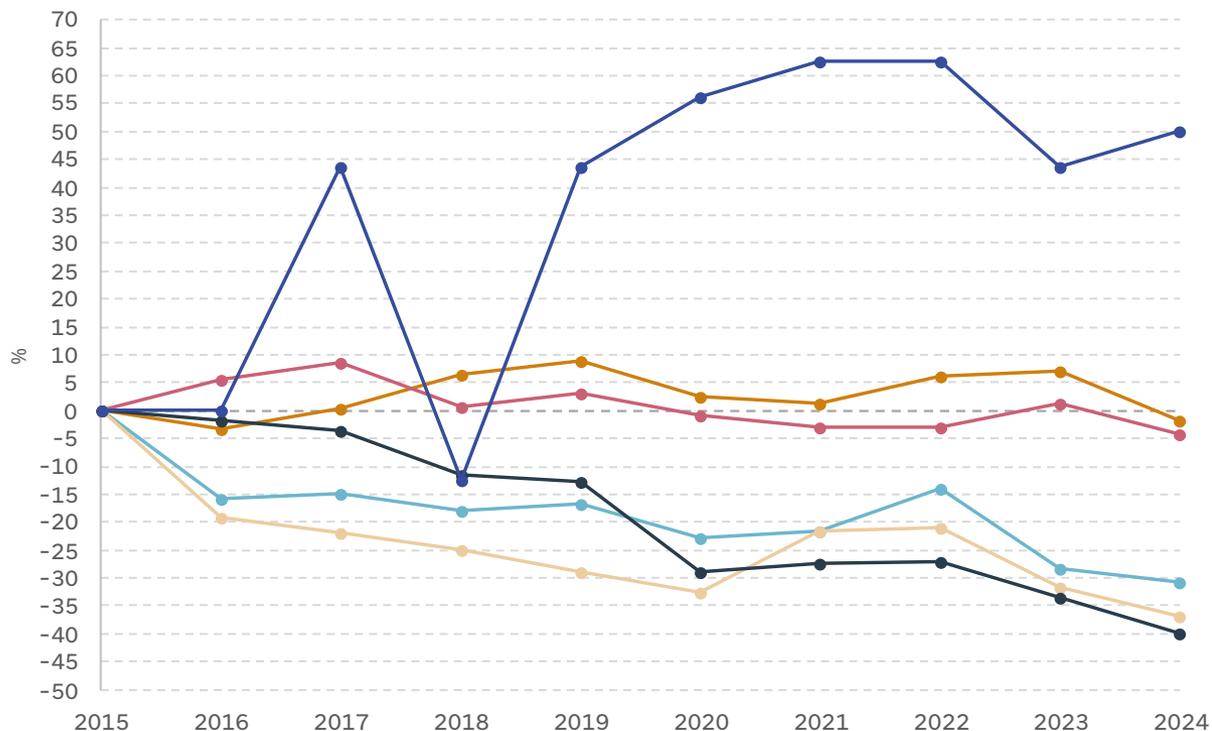
- ⊗ 13 dépassements du seuil objectif de qualité en 2024 pour l’ozone sur 6 stations
- ⊗ dépassements situés entre 121  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  et 135  $\mu\text{g}/\text{m}^3$  // seuil fixé à 120  $\mu\text{g}/\text{m}^3$
- ⊗ d’avril à août





# Synthèse régionale : tendance

## Tous les polluants mesurés



  
Evolution moyenne  
2015-2024  
par polluant

Parce que les concentrations mesurées sont faibles et le nombre de site de mesure également, la variabilité du CO est forte, sans que cela ne soit inquiétant.





# Quelques précisions & définitions

## Seuils réglementaires

### Exposition chronique

**Valeur limite** : niveau à atteindre dans un délai donné et à ne pas dépasser, et fixé sur la base des connaissances scientifiques afin d'éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs sur la santé humaine ou sur l'environnement dans son ensemble

**Valeur cible** : niveau à atteindre, dans la mesure du possible, dans un délai donné, et fixé afin d'éviter (... cf. Valeur limite)

**Objectif de qualité** : niveau à atteindre à long terme et à maintenir, sauf lorsque cela n'est pas réalisable par des mesures proportionnées, afin d'assurer une protection efficace de la santé humaine et de l'environnement dans son ensemble

### Exposition ponctuelle

**Seuil d'alerte** : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé de l'ensemble de la population ou de dégradation de l'environnement, justifiant l'intervention de mesures d'urgence

**Seuil d'information et de recommandations** : niveau au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de groupes particulièrement sensibles au sein de la population et qui rend nécessaires l'émission d'informations immédiates et adéquates à destination de ces groupes et des recommandations pour réduire certaines émissions



# Bilan qualité de l'air 2024 en Vienne

Retrouvez toutes nos publications sur :  
[www.atmo-nouvelleaquitaine.org](http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org)

